

Communiqué de presse – 09.05.2025

## Construction de la Résidence Revion : la première pierre a été posée

**Mercredi 7 mai 2025, les élus du Lion d'Angers et les représentants de Meldomys ont posé officiellement la première pierre marquant le début de la construction de 32 nouveaux logements sociaux. Cette nouvelle offre vise à développer l'offre d'habitat et à répondre à une demande, toujours plus forte, sur la commune du Lion d'Angers.**



Ce projet, porté par Meldomys, anciennement Maine et Loire Habitat, et défini conjointement avec les élus du Lion d'Angers en 2020, comporte :

- **un bâtiment collectif avec 28 logements** dont douze T2, treize T3 et trois T4, allant de 44,70 m<sup>2</sup> à 76,60 m<sup>2</sup>,
- **un lot de 4 maisons individuelles** dont un T3 et trois T4, allant de 60 m<sup>2</sup> à 74,50 m<sup>2</sup>.

Pour favoriser la mixité sociale, ce projet est implanté sur le lotissement Revion où la commune propose à la vente, en sus de ce projet, 23 parcelles viabilisées à bâtir. Des terrains sont d'ailleurs encore disponibles pour les particuliers intéressés.

### Une offre de logements qualitative et adaptée aux besoins

Ces deux programmes proposent des **logements de qualité et agréables à vivre, situés en entrée de ville et à proximité des établissements scolaires et des équipements**. Une attention particulière est portée sur le choix des matériaux, notamment pour la toiture composée d'ardoises naturelles. Chaque logement bénéficie d'un accès à l'extérieur, grâce à l'aménagement d'un balcon orienté sud ou d'une terrasse. Les 4 maisons individuelles permettent de profiter d'un petit jardin et disposent également d'un garage et d'un espace de stationnement.

Ces logements à loyer modéré sont **accessibles aux revenus modestes**. Le montant du loyer varie selon la taille du logement :

- entre 301,94€ à 338,80€ pour un T2 dans les logements collectifs,
- entre 374,75€ à 460,60€ pour un T3, dans les logements collectifs ou individuels,
- entre 462,04€ et 588,70€ pour un T4, dans les logements collectifs ou individuels.



## **La Ville du Lion d'Angers, toujours très attractive**

Grâce à sa proximité avec le bassin angevin et sa qualité de vie, la commune du Lion d'Angers est particulièrement attractive et très plébiscitée par les ménages en recherche d'un logement. **Répondre à cette demande de façon qualitative, tout en faisant face aux contraintes liées à la pression foncière actuelle, est un enjeu fort.**

Les demandes de logements sociaux au Lion d'Angers augmentent de façon constante depuis plusieurs années. Le marché locatif, freiné par la crise sanitaire et les conséquences qui s'en sont suivies, a limité les déménagements des locataires et le taux de rotation dans le parc qui représente moins de 25 % de l'habitat lionnais. A ce jour, la commune enregistre 250 demandes en attente pour plus de 450 logements existants sur la commune. **La municipalité travaille à développer l'offre et a achevé récemment plusieurs programmes** et notamment, la résidence André Thibault qui propose 32 logements dédiés aux seniors.

*« Nous sommes très heureux de ce nouveau programme, porté par le groupe Meldomys. Nous y travaillons ensemble depuis 2020 afin que ces logements soient le plus agréable possible et pour favoriser la qualité de vie des futurs locataires. Je remercie le groupe Meldomys et son président, Alain MAINGOT, de son écoute et de l'étroite collaboration qui a permis à un tel projet d'aboutir. »,* a indiqué Etienne GLEMOT, Maire du Lion d'Angers.

Alain Maingot, Président du groupe Meldomys a souligné également *« la très bonne collaboration entre Meldomys et Le Lion d'Angers pour la construction de logements sociaux et le suivi des locataires, grâce au travail de ses adjoints dédiés, notamment Mme Hamard, adjointe au logement, et M. Muhammad, Conseiller Départemental membre du CA Meldomys. »*

## **Déroulement du chantier**

Le chantier a ouvert le 25 novembre 2024.

Calendrier des 4 logements individuels :

- réception technique prévisionnelle en avril 2026
- remise des clés en mai 2026

Calendrier des 28 logements collectifs :

- réception technique prévisionnelle en novembre 2026
- remise des clés en janvier 2027

Coût total des deux opérations : 5 161 861 € TTC (pout un coût au logement de 161 308€ TTC), financés par :



- Prêt Caisse des Dépôts et Consignations : 3 646 776 €
- Prêt Action Logement 80 000€
- Subvention du Département de Maine et Loire : 42 000€
- Subvention du Délégué : 116 320 €
- Fonds propres Meldomys : 1 276 765 €

Entreprises :

- Cabinet d'architecture : A propos Architecture
- Terrassement – VRD – aménagements extérieurs : Guilloteau
- Gros œuvre : Sombat
- Ravalement : Delaunay
- Charpente bois : Batibois
- Couverture ardoise et zinc : Charles & Cie
- Etanchéité : Milibat
- Métallerie - serrurerie : AVCG
- Menuiseries extérieures alu et PVC : AMTD
- Menuiseries intérieures bois : Ridoret Menuiserie
- Cloisons – doublage : Bourrigault
- Carrelage – faïence : Gullot Carrelage
- Peintures – sols souples : Chudeau
- Ascenseur : Otis
- Chauffage – ventilation – plomberie : SN Baudouin
- Electricité CFO – CFA : SN Baudouin

**Contact presse** : Blandine Paris - Service communication, Mairie du Lion d'Angers - 06.26.25.46.46